

Débats des Communes.

CINQUIÈME SESSION—HUITIÈME PARLEMENT.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Vendredi, le 6 avril 1900.

L'ORATEUR ouvre la séance à trois heures.

PRIÈRE.

PREMIÈRE LECTURE.

Bill (n° 131)—du Sénat—pour faire droit à Edwin James Cox.—(M. Montague.)

EMIGRATION AUX ETATS-UNIS.

M. McDOUGALL (Cap-Breton) : Avant que l'on aborde l'ordre du jour, je désire attirer l'attention du gouvernement sur une dépêche de Saint-Jean, N.-B., que je trouve dans un journal de Montréal :

Saint-Jean, N.-B., 4 avril (télégramme spécial) : L'émigration des gens des provinces maritimes aux Etats-Unis est plus considérable ce printemps que depuis un grand nombre d'années. Tous les trains et tous les bateaux à vapeur qui partent de Saint-Jean pour Boston emmènent quelques jeunes gens de la ville ou de l'intérieur.

Il y a deux ou trois semaines, je voyageais sur un train du chemin de fer Intercolonial, et chaque wagon était tellement rempli, qu'il fallut deux heures pour transporter les bagages dans un autre wagon afin que le train pût continuer. J'aimerais demander si le gouvernement fait quelque chose pour arrêter cette émigration.

Le MINISTRE DES FINANCES (M. Fielding) : On constatera probablement, je crois, que les gens dont il est ici question se rendaient à Sydney pour travailler aux grandes usines que l'on y construit.

M. CASGRAIN : Malheureusement, ils prennent une autre route.

M. McDOUGALL : Un fonctionnaire salarié du gouvernement était chargé de les accompagner jusqu'aux Etats-Unis.

RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL DES POSTES.

Sir ADOLPHE CARON : Je regrette que le directeur général des Postes (M. Mulock) ne soit pas à son siège, et je demanderai au très honorable premier ministre (sir Wilfrid Laurier) quand sera produit le rapport de son collègue. C'est un rapport très important, et il est presque impossible de discuter le budget tant qu'il n'est pas produit.

LOIS RELATIVES A LA POLICE A CHEVAL.

M. DAVIN : Il y a trois projets de loi sur la liste des bills et ordres publics. D'abord, il y a un projet de loi pour modifier la loi relative aux pensions de la police à cheval, et si le très honorable premier ministre veut lire un discours qu'il a fait en 1898, il verra qu'il a accepté le principe de ce bill: Puis, il y a le bill (n° 19), modifiant la loi de 1894 relative à la police à cheval, et s'il veut parcourir la discussion qui a eu lieu en 1898 et en 1899, il constatera qu'il a promis d'examiner les dispositions de ce bill. Enfin, il y a le projet de loi relatif aux titres de biens-fonds, et le Solliciteur général (M. Fitzpatrick) n'aura aucune objection, je crois, à ce que le gouvernement se charge de ce bill, car tout ce qu'il stipule, c'est qu'au sujet des testaments faits dans le royaume-uni, les facilités qui existent en ce qui concerne les testaments faits dans le Canada oriental existerait au Nord-Ouest.

PONT WELLINGTON, MONTREAL.

M. QUINN : Avant que l'on passe à l'ordre du jour, j'aimerais attirer l'attention du gouvernement sur un entrefilet publié le 2 avril dans le *Daily Witness* de Montréal. Il est intitulé: "Le pont Wellington; déclaration alarmante d'un ingénieur civil d'Ottawa."

M. J. L. P. O'Hanley, I.C., d'Ottawa, a adressé une lettre au conseil des ministres atti-